

Envoyé en préfecture le 05/03/2025

Reçu en préfecture le 05/03/2025

Publié le 05/03/2025

ID : 031-243100906-20250304-20250304003-DE



DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

SIVOM DE LA BURE
2 place de la Patte d'Oie
31370 RIEUMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM DE LA BURE**

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 16

Absents : 11

Procurations : 0

Votants : 16

Date de la convocation : 24 février 2025

SEANCE DU 4 MARS 2025

N° 2025-03-04-003

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre mars à 21 heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle informatique de l'école élémentaire de Rieumes, sous la présidence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente.

Étaient Présents : Alain FOURIGNAN, William LARRIEU, Serge BONNEMAISON, Gilbert PAGAN, Cédric GALEY, Joël LARRIEU, Martine LEZAT, Jennifer COURTOIS-PERISSE, Thierry CHANTRAN, Elodie FAJEAU, Pascal ORAZIO, Louise GASTON, Michel BALLONGUE, Didier GENEAU, Martine LABARRERE, Amandine ROUQUETTE.

Étaient absents/excusés : Jean-Claude PAVE, Isabelle AVERLANT, Marc HAVRANEX, Ludovic THOMAS, Eric CASTILLON, Marie-Pierre JULIEN, Patricia TOUROLLE, Olivier LEDUC, Corinne PAYSSERAND, Stéphanie BILLIET, Christophe GIRAUD.

Ayant Donné procuration :

A été désigné secrétaire de séance : Thierry CHANTRAN

Assistante de séance : Isabelle MONTEMBAULT

OBJET :

**DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT, AU TITRE DE LA DETR ET AU CONSEIL
DEPARTEMENTAL 31 POUR LA RENOVATION DU SOL DES ESCALIERS, DU REfectoire ET
DE LA SALLE DES MAITRES A L'ECOLE ELEMENTAIRE**

Madame la Présidente expose :

En 2024, le SIVOM a réalisé, avec le soutien financier du Conseil Départemental, la rénovation du sol du hall et d'une classe de l'école élémentaire. Cette année, les élus souhaitent terminer les travaux de rénovation des sols en changeant ceux de l'escalier, du réfectoire de la cantine scolaire et de la salle des Maîtres. Un devis a été demandé à la société SM BARONCHELLI qui a estimé les travaux à la somme 16 082.50 € HT, soit 19 299.00 €.

Malgré l'effort des communes pour augmenter leur participation et une gestion budgétaire rigoureuse, les capacités financières du SIVOM de la Bure restent très fragiles. C'est pourquoi, il apparaît nécessaire de déposer des demandes de subvention auprès de nos partenaires institutionnels que sont le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et l'Etat au titre de la DETR, selon le plan de financement suivant :

COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX	16 082.50 € HT
- ETAT – DETR – 30%	4 824.75 €
- CONSEIL DEPARTEMENTAL 31 – 40%	6 433.00 €
- AUTOFINANCEMENT – 30%	4 824.75 €

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par la Sous-Préfecture de MURET

Envoyé en préfecture le 05/03/2025

Reçu en préfecture le 05/03/2025

Publié le 5/03/2025

ID : 031-243100906-20250304-20250304003-DE



Le Comité Syndical, après avoir ouï et délibéré à l'unanimité,

- **Valide** la proposition de Madame la Présidente relative aux travaux prévus en 2025 à l'école élémentaire pour la rénovation du sol de l'escalier, du réfectoire et de la salle des maîtres à l'école élémentaire.
- **Valide** le plan de financement présenté par Madame la Présidente et sollicite une subvention aussi élevée que possible auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne et de l'Etat au titre de la DETR.
- **Mandate** Madame la Présidente pour solliciter lesdites subventions et effectuer toutes les démarches administratives et financières liées à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, le 4 mars 2025
Au registre suivent les signatures

Pour copie certifiée conforme et exécutoire par Mme Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ, Présidente du SIVOM de la Bure, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le et de sa publication le 05/03/2025



Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ
Présidente